

Lyon le 26 mai 2026



Mme la Directrice de la DIRCE

Objet : Préavis de grève

Madame la Directrice,

Dans le cadre du projet de service que vous avez lancée et de la communication faite sur les différents site de la DIRCE,

L'UF CGT DIRCE dépose ce jour un préavis de grève à compter du 2 Juin 2026.

La dégradation du service public par les attaques continuellement subit sont la source de ce préavis. La colère monte et émane du personnel qui a sollicité notre UF afin de tenter un médiation sur des sujets prépondérant.

Nous souhaitons une garantie quand à l'avenir de nos missions, afin de préserver une qualité du service public que nous nous devons à la population. Les annonces faites sur les baisses d'effectifs, remise en cause du DOPIA, de la part de plus en plus prépondérante de l'externalisation des missions, ne peuvent qu'engendrer une dégradation du rendu de nos missions, soit par la baisse des niveaux de services, soit par l'abandon de certaine d'entre elles, soit par l'accroissement de la dite externalisation. De plus, toutes tentatives qui conduiraient à une dégradation des conditions de travail, ne peuvent être accepter.

Par conséquent, l'UF CGT DIRCE exige :

- Qu'un plan massif d'embauche soit lancé en lien avec le mur d'investissement annoncé
- L'abrogation de la loi du 6 Août 2019 sur la fonction publique qui déséquilibre le dialogue social sur les instances
- L'abrogation de la loi 3DS, des conséquences et incertitudes liés aux transfert et de l'expérimentation
- L'évolution du PPMR, respectant les 2 axes, sur les moyens (humains et matériels) et sur la formation
- Une Refonte des grilles avec l'abandon du C1 et B1, pour des embauches à niveau C2 et B2
- Le dégel du point d'indice ainsi que le rattrapage, soit un point d'indice à 6€
- L'augmentation des taux d'astreintes

- Une PTETE à 2 niveaux
- Le maintien des budgets de l'action social
- La dénonciation du marché avec Alan
- Que la mise en place de restructuration soit stoppé et ceux sur l'ensemble des sites de la DIRCE, tant que le projet de services n'aura pas été présenté et validé par les instances compétentes.
- Que les prévisions de modifications du DOPIA, avec en ligne de mire les patrouilles, leurs maintiens et/ou leurs modes de rémunération soient annulés.
- Que la saignée sur la baisse des effectifs soit stoppée. Les -15 ETP sur les 3 prochaines années sont inacceptables.
- Le respect des préconisations du retour d'astreinte sur 3 semaines, conditionné à l'embauche.
- L'arrêt de précarisation des personnels par l'embauche de vacataires, transformé en emploi d'ETP
- Le maintien des Parcs et ateliers avec le renforcement des missions de maintenance atelier et PC, par conséquent avec des recrutements de personnels sous statut
- La prise en compte physiologique des personnels, notamment sur des cycles de nuits atteignant 4 nuits consécutives sur plusieurs semaines, conditions qui usent le personnel
- Un renforcement et un retour de nos missions de support, avec là aussi un plan d'embauche important de personnels administratifs et techniques

A l'inverse de ce que propose la direction, la CGT exige un plan massif d'embauche, seul garantie pour un service de qualité et une meilleure gestion des budgets de fonctionnement, qui à l'inverse des discours mortifères et mensongers pourraient permettre des économies.

Ce préavis sera automatiquement reconduit tant que les garanties sur notre cahier revendicatif ne seront pas apportés.

Recevez Mme la Directrice nos respectueuses salutations.

L'UF CGT DIRCE